Schéma départemental Personnes Agées 2013-2017

Table ronde : « Comment assurer demain une vie décente aux personnes âgées ? »

Evolution de la population âgée et des revenus : des inquiétudes pour l'avenir

Un département relativement jeune par rapport à l'Ile-de-France et une croissance modérée des personnes âgées sur la période récente

Avec **228 000** personnes de **60 ans et plus**, soit **15 %** de sa population, la Seine-Saint-Denis fait figure de département « jeune ». Le poids de la population de plus de 60 ans est de 23 % en France métropolitaine et de 18 % en Ile-de-France.

En Seine-Saint-Denis, avec un gain de **29 000** personnes, l'effectif des personnes âgées s'est accru de **15 %** depuis 1999. L'augmentation des plus de 60 ans est supérieure à celle de la **population** séquano-dionysienne dans son ensemble **(+10 %**) mais inférieure à la hausse régionale (+18 % des plus de 60 ans).

Poids des personnes de 60 ans ou plus dans la population en 2009

	Effectif	Pourcentage	Evolution 1999/2009
Seine-Saint-Denis	**228 109**	**15%**	**15%**
Ile-de-France	2 063 258	18%	18%
France métropolitaine	14 086 066	23%	17%
Bassins gérontologiques			
Nord-Est	*52 596*	*15%*	16%
Sud-Est	*54 848*	*17%*	19%
Sud-Ouest	*67 070*	*15%*	12%
Nord-Ouest	*53 596*	*13%*	13%

Source : RP 1999 - 2009

Des personnes âgées plus nombreuses dans le sud-est de la Seine-Saint-Denis

C'est dans les communes de l'Est, en particulier du Sud Est, que les personnes âgées sont les plus nombreuses à l'échelle de la Seine-Saint-Denis.

L'analyse des 4 bassins gérontologiques (cf tableau ci-dessus) est instructive :

- Le bassin gérontologique du Sud Est compte une population âgée relativement importante (17 % de la population y a plus de 60 ans) et dynamique (en hausse de 19 % entre 1999 et 2009). La hausse des plus de 75 ans a été particulièrement marquée sur la dernière période (+ 38 %).
- Le bassin gérontologique du Nord Est voit également sa population vieillir, avec une croissance des plus de 60 ans supérieure à la moyenne départementale ; les plus de 75 ans ont ainsi augmenté de 41 % entre 1999 et 2009

Le relatif vieillissement de la population de ces deux bassins, qui comptent environ la moitié des personnes âgées de Seine-Saint-Denis en volume, tient sans doute à une plus grande stabilité de la population, dont une partie plus importante est propriétaire et vit dans des maisons individuelles.

- le bassin gérontologique du Sud Ouest, proche de Paris, accueille le plus grand nombre de personnes âgées en volume (67 000), représentant 15 % de la population, au même niveau que la moyenne départementale. En revanche, c'est dans ce bassin que leur croissance a été la plus faible entre 1999 et 2009 (12 % contre 15 % au niveau départemental)
- le bassin gérontologique du Nord Ouest est de loin le plus jeune du département, avec des personnes âgées qui représentent seulement 13 % de la population et dont la hausse a plus faible qu'au niveau départemental récemment.

C'est dans les deux bassins du Sud du département que le poids des plus de 85 ans est le plus fort, même si leur proportion reste plus faible que dans l'ensemble de la région.

La lecture communale permet d'affiner la compréhension de la dynamique de vieillissement. Les communes du Raincy, de Gournay, Coubron, Livry-Gargan et des Lilas ont une part de personnes âgées dans la population supérieure à 20 %.

Pourcentage de 60 ans ou plus en 2009

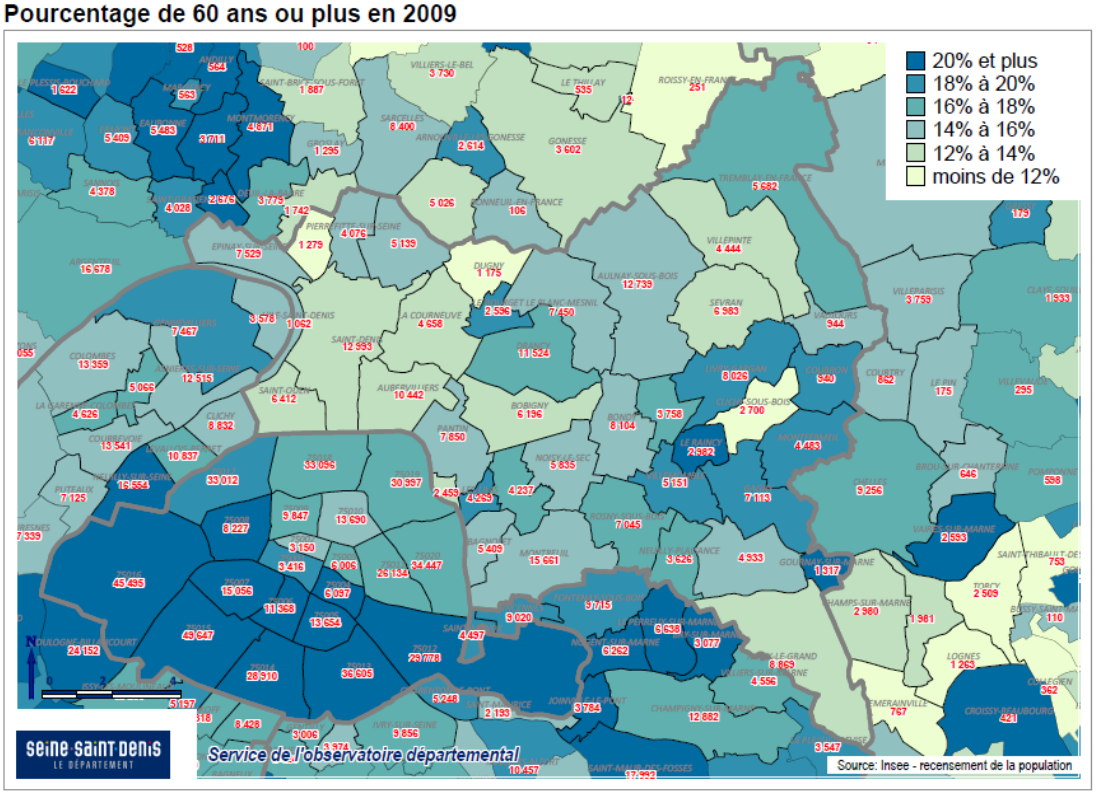

L'évolution des personnes âgées a aussi été très différente selon les villes : augmentant de 50 % dans une petite commune comme Coubron, elle a été largement inférieure à 10 % dans des grandes villes comme Montreuil, La Courneuve, Le Blanc-Mesnil ou Drancy.

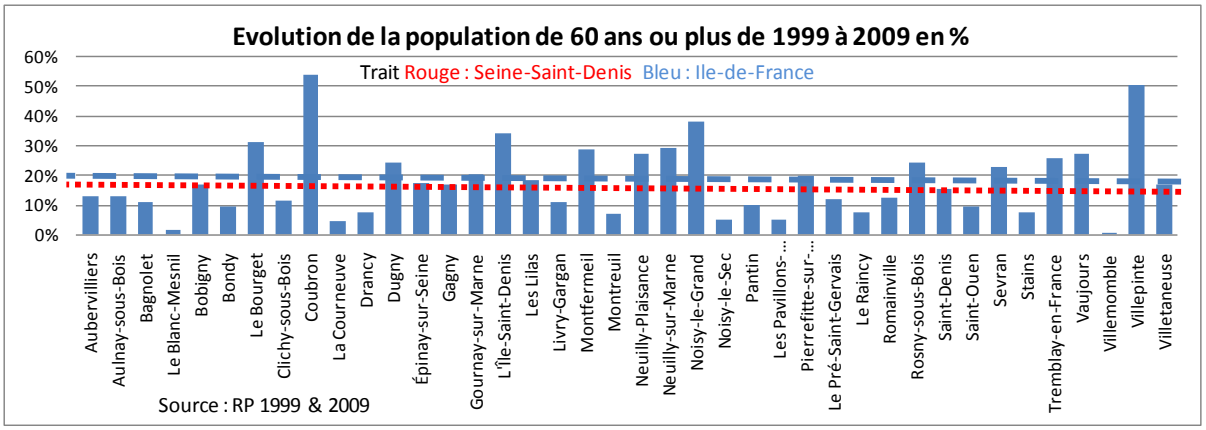

Une moindre proportion de 75 ans ou plus mais en plus rapide progression

En Seine-Saint-Denis, il y a 150 000 personnes entre 60 et 74 ans, 60 000 entre 75 et 84 ans et 20 000 personnes de plus de 85 ans. Cette répartition fait donc apparaitre une très légère surreprésentation des personnes de 60 à 74 ans par rapport à la moyenne régionale et à l'inverse une très légère sous représentation des 85 ans ou plus.

Effectif et répartition des tranches d'âges des personnes de 60 ans ou plus en 2009

	60-74 ans	75-84 ans	85 ans ou plus	Total
Seine-Saint-Denis	**149 002**	**59 258**	**19 848**	**228 109**
Seine-Saint-Denis	**65,3%**	**26,0%**	**8,7%**	**100%**
Ile-de-France	63,7%	26,1%	10,2%	100%
France métropolitaine	60,8%	28,4%	10,7%	100%
Bassins gérontologiques				
Nord-Est	*66,0%*	*26,4%*	*7,6%*	*100%*
Sud-Est	*63,9%*	*26,4%*	*9,7%*	*100%*
Sud-Ouest	*64,4%*	*26,0%*	*9,7%*	*100%*
Nord-Ouest	*67,3%*	*25,2%*	*7,6%*	*100%*

Source : RP 2009

Néanmoins certaines communes ont une plus forte prégnance des plus âgés : 15 communes ont une part de personnes âgées de plus de 75 ans de plus de 36% ; dans 11 communes, plus de 10% des personnes âgées ont plus de 85 ans : Le Raincy, le Pré-Saint-Gervais, Pavillons-sous-Bois, Sevran, Livry-Gargan, Bagnolet, Pantin etc.

En revanche, la hausse des plus de 75 ans a été plus forte en Seine-Saint-Denis qu'en Ile-de-France entre 1999 et 2009 : + 33 % contre + 28 % indiquant un vieillissement plus marqué de notre territoire. La croissance a été particulièrement marquée à l'Est du territoire: + 38 % et + 41 % dans les bassins gérontologiques du Sud-Est et du Nord-Est.

Evolution de la population de 60 ans ou plus en pourcentage entre 1999 et 2009

	60-74 ans	75 ans ou plus
Seine-Saint-Denis	**7%**	**33%**
Ile-de-France	14%	28%
France métropolitaine	9%	33%
Bassins gérontologiques		
Nord-Est	*6%*	*41%*
Sud-Est	*10%*	*38%*
Sud-Ouest	*5%*	*27%*
Nord-Ouest	*7%*	*27%*

Source : RP 1999 - 2009

Une progression non négligeable de la population âgée en Seine-Saint-Denis d'ici 2030

Les principaux facteurs de l'évolution de la population âgée sont **l'espérance de vie** et la **mobilité résidentielle** ainsi que **les impacts du développement urbain**.

Une espérance de vie inférieure à la moyenne régionale

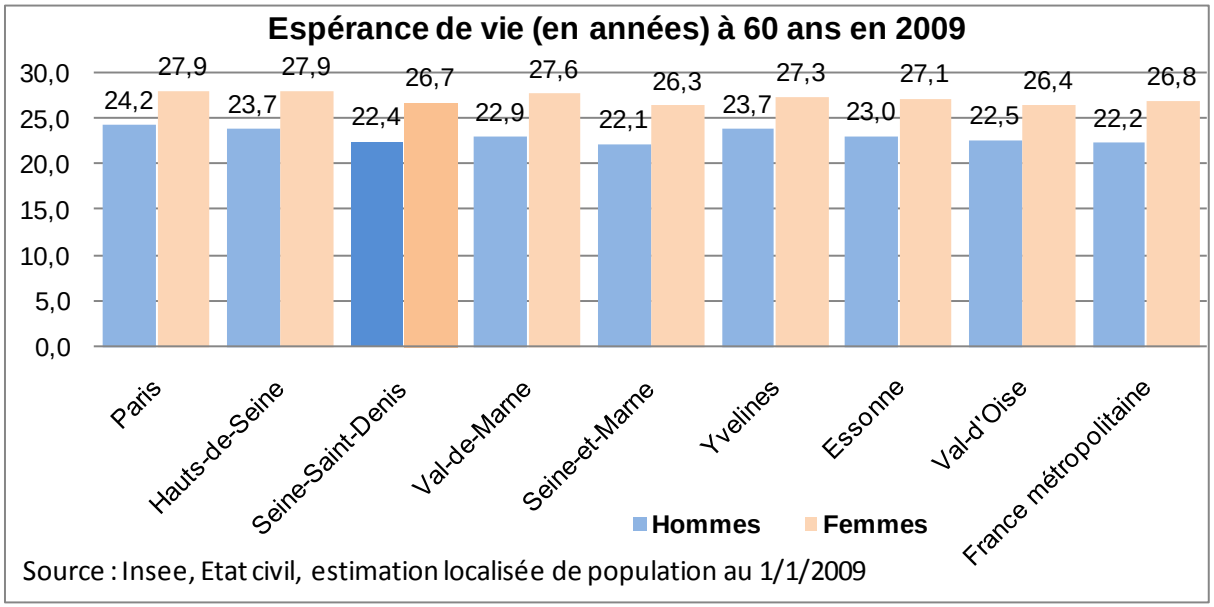

En Seine-Saint-Denis, l'espérance de vie à 60 ans est proche de la moyenne française mais inférieure à celles des départements de proche couronne et de Paris. Elle plus élevée pour les femmes que pour les hommes, quelle que soit l'échelle géographique étudiée. L'espérance de vie a progressée depuis 1999, passant de 20,2 à 22,4 années pour les hommes et de 25,2 à 26,7 années pour les femmes.

La population âgée est, pour une grande partie, issue des Trente Glorieuses où la Seine-Saint-Denis en plein développement industriel, hébergeait une main d'œuvre ouvrière. La mortalité plus précoce, tant des hommes que des femmes, s'explique en partie par des conditions de vie et de travail passées généralement pénibles.

Un solde migratoire des personnes âgées négatif en Ile-de-France

Le solde migratoire des personnes de plus de 60 ans est négatif en Ile-de-France, de nombreux retraités quittant la région au profit des régions méridionales et atlantiques. L'INSEE résume bien la situation : « Les échanges migratoires entre la province et l'Ile-de-France expliquent, en partie, le moindre vieillissement de la population francilienne. Les Franciliens de 60 ans ou plus changent, en effet, beaucoup plus fréquemment de région de résidence que leurs homologues de province : 15 % des personnes partant d'Ile-de-France ont 60 ans ou plus. (...) L'Ile-de-France se distingue également par un nombre d'entrées de personnes de 60 ans ou plus très faible. Elles ne représentent que 5 % de l'ensemble des entrées. Entre 2001 et 2006, 4 900 personnes de 60 ans ou plus sont venues, chaque année, habiter en Ile-de-France depuis une autre région et 27 500 ont fait le chemin inverse.

L'Ile-de-France a donc un déficit migratoire annuel de 22 600 personnes de 60 ans ou plus avec les autres régions. »[1]

Avec l'acquisition du statut de retraité de nouveaux choix de vie se dessinent. D'autres éléments contribuent à la mobilité résidentielle des personnes âgées : la faiblesse des revenus, les conditions de logement non adaptées au vieillissement qui recouvrent bien des réalités (logement inadapté à la perte d'autonomie, grand logement nécessitant un entretien important et onéreaux…),…

Un contexte de développement urbain qui impacte l'accroissement de la population âgée

L'INSEE et l'IAU ont récemment conduit des études sur les projections de croissance démographique et de vieillissement de la population en Ile-de-France et dans ses départements. Globalement, elles anticipent une hausse de la population en Ile-de-France et une hausse plus marquée de la population âgée.

« Au 1er janvier 2007, l'Ile-de-France compte 11,6 millions d'habitants. Elle en gagnerait 1,1 million à l'horizon 2030, si les hypothèses du scénario tendanciel se confirmaient. »[2]

« Une autre hypothèse en termes de projections du nombre de logements consiste, non pas à reproduire les tendances passées mais à mesurer les effets démographiques d'une politique de logement plus volontariste. La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a inscrit, dans son article 1, l'objectif ambitieux de construire 70 000 logements neufs par an en Île-de-France qui a depuis été décliné par département. (…) L'Essonne et la Seine-Saint-Denis sont les deux départements dont le parc de logements augmenterait le plus suite à cette construction neuve accrue (15 % de plus que dans le scénario tendanciel à l'horizon 2013). Ce sont donc aussi ceux dont la population progresserait le plus par rapport au scénario tendanciel. L'Essonne compterait 1,44 million d'habitants en 2030, la Seine-Saint-Denis 1,75 million, soit environ 120 000 personnes de plus qu'avec les hypothèses du scénario tendanciel.»[3]

[1] *INSEE, Ile-de-France à la page N° 367 Août 2011 « Le rythme des départs d'Ile-de-France reste constant pour les plus de 60 ans »*
[2] *INSEE, Ile-de-France à la page N° 389 - Mars 2012 « De 680 000 à 1,1 million de ménages franciliens en plus à l'horizon 2030 »*
[3] *IAU, Note Rapide - N° 599 - Juillet 2012 « Horizon 2030 : le coeur de l'agglomération résiste mieux au vieillissement » et INSEE, Ile-de-France à la page N° 388 - Mars 2012 « Horizon 2030 : vieillissement important de la population en grande couronne »*

Entre 1,1 et 1,5 million de Franciliens supplémentaires à l'horizon 2030

Département	Population			Ménages		
	2007	2030-Scénario tendanciel	2030-Scénario volontariste	2007	2030-Scénario tendanciel	2030-Scénario volontariste
Paris	2 193 000	2 248 000	2 180 000	1 139 000	1 160 000	1 159 000
Hauts-de-Seine	1 544 000	1 749 000	1 806 000	682 000	784 000	835 000
Seine-Saint-Denis	1 502 000	1 637 000	1 750 000	573 000	643 000	718 000
Val-de-Marne	1 303 000	1 426 000	1 498 000	544 000	629 000	690 000
Seine-et-Marne	1 290 000	1 516 000	1 533 000	488 000	629 000	664 000
Yvelines	1 404 000	1 526 000	1 603 000	543 000	634 000	695 000
Essonne	1 202 000	1 327 000	1 444 000	462 000	551 000	626 000
Val-d'Oise	1 161 000	1 265 000	1 286 000	431 000	511 000	542 000
Île-de-France	**11 599 000**	**12 694 000**	**13 100 000**	**4 862 000**	**5 541 000**	**5 929 000**

Sources : Omphale 2010, simulateur immobilier IAU îdF

Plus forte croissance de la population en Seine-et-Marne, la plus faible à Paris

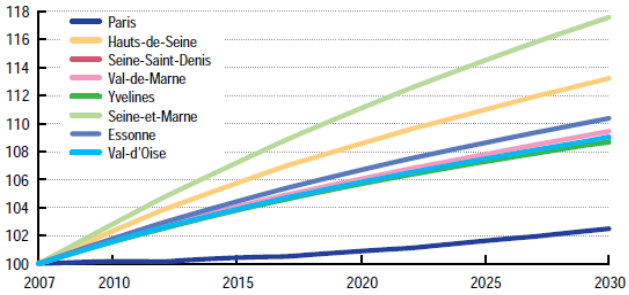

Source : Insee, Omphale 2010 (scénario tendanciel)

Le vieillissement serait plus marqué en grande couronne

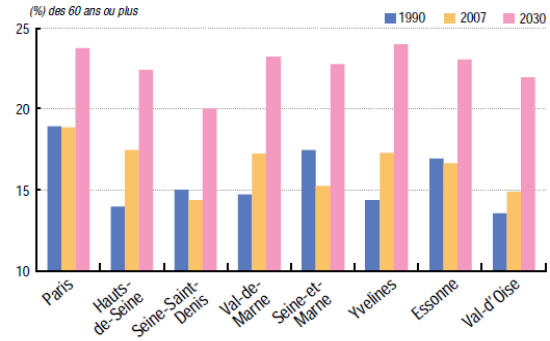

Source : Omphale 2010, scénario tendanciel

De manière plus précise, les études réalisées par l'INSEE et l'IAU permettent d'anticiper une hausse des personnes âgées relativement modérée en Seine-Saint-Denis par rapport à l'ensemble régional. En 2030, tandis que dans les autres départements franciliens, cette part oscillerait entre 22 et 24 %, environ 20 % de la population séquano-dionysienne aurait plus de 60 ans (15 % aujourd'hui).
Néanmoins, cette hausse relative pourrait se traduire par une hausse importante en volume, la Seine-Saint-Denis se caractérisant par un fort dynamisme démographique global.

Evolution des 60 ans ou plus à l'horizon 2030 en Seine-Saint-Denis

	Population totale	dont 60 ans ou plus			
		Taux	Effectifs	Evolution 2009/2030	Evolution en %
scénario tendanciel	1 637 000	20%	327 400	99 291	44%
		22%	360 140	132 031	58%
scénario volontariste	1 750 000	20%	350 000	121 891	53%
		22%	385 000	156 891	69%

Source : INSEE (OMPHALE 2010), IAU, CG 93

Ainsi, selon les hypothèses, la population de 60 ans ou plus devrait progresser de **228 000 en 2009** à **327 000, en 2030**, dans le cas du scénario tendanciel (INSEE) avec 20 % de 60 ans ou plus, voir **385 000 personnes**, dans le cas du scénario volontariste (IAU) avec 22 % de population âgée. Cette évolution, bien que modérée comparativement à la métropole, pourrait être comprise **entre + 44 et 69 % de population âgée en 20 ans**.

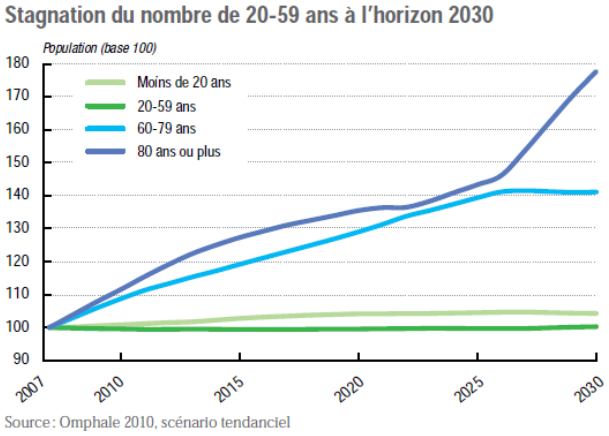

Notons l'accroissement rapide prévu des effectifs de 80 ans ou plus.

Comparativement à d'autres territoires, la Seine-Saint-Denis compte relativement peu de personnes âgées mais l'effectif des plus âgées progresse plus rapidement qu'au niveau régional. D'ici 2030, la population de 60 ans ou plus devrait s'accroître d'au moins 44 %, voir de près de 70 %.

Le mode d'habitation des personnes âgées

L'offre de places en établissements pour personnes âgées

L'offre de places en établissements pour personnes âgées est déterminante pour le parcours résidentiel des seniors. L'un des phénomènes à prendre en compte est l'installation de parisiens âgés dans les établissements de Seine-Saint-Denis et de petite couronne en général, d'une part, et le départ des séquano-dionysiens âgés vers des établissements de grande couronne, souvent moins onéreux, d'autre part.

Taux d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées au 01/01/2011

Département	Taux d'équipement en places d'hébergement(*) pour personnes âgées, pour 1000 personnes de 75 ans et plus	Rang	Taux d'équipement en lits médicalisés (**) pour personnes âgées, pour 1000 personnes de 75 ans et plus	Rang
Paris	78,0	7	35,2	2
Hauts-de-Seine	114,2	34	79,8	17
Seine-Saint-Denis	**93,6**	**10**	**88,6**	**24**
Val-de-Marne	110,2	25	107,0	58
Seine-et-Marne	161,0	95	133,9	89
Yvelines	126,2	50	59,3	7
Essonne	143,1	75	128,7	81
Val-d'Oise	148,7	79	76,1	12
France métropolitaine	125,2		100,6	

(*) Places de maison de retraite, logements de logements-foyers, places d' hébergement temporaire, et places de soins longue durée

(**) Lits d'EHPAD et lits de soins de longue durée

Sources : Drees/ARS/DRJSCS, Statiss 2011 pour les places d'hébergement et Insee, estimations de population au 1/1/2010, à la date de mise à jour du tableau

Un fort lien entre la part de personnes vivant en établissement et l'offre de ce type de structure dans le territoire

En 2009, d'après le recensement de la population, 10 700 personnes, soit 5 % des plus de 60 ans, vivent en établissement en Seine-Saint-Denis. Cette part est inférieure à la moyenne régionale.

Si, d'un coté, les places en établissements spécialisés dans l'accueil des personnes vieillissantes sont proportionnellement plus limitées à Paris et en Seine-Saint-Denis, notre département présente la spécificité de disposer d'un nombre conséquent de résidences sociales et foyers migrants. Ainsi, les personnes de 60 à 64 ans habitent plus fréquemment en établissements que dans les autres départements.

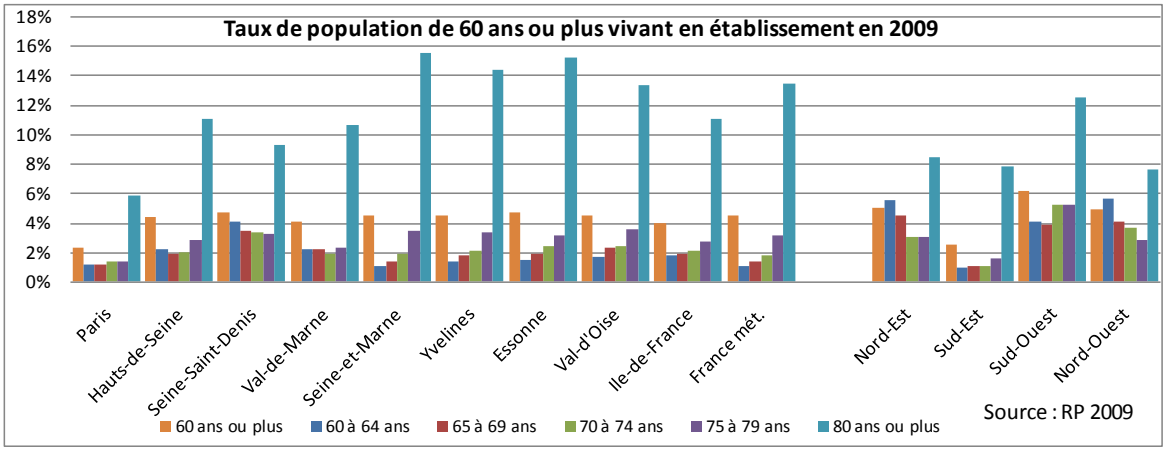

8 100 personnes, soit 5 % des plus de 65 ans, vivent en établissement en Seine-Saint-Denis. Cette part est inférieure à la moyenne nationale (5,6 %) et proche de la moyenne régionale. Ce taux similaire reflète pourtant des réalités différentes : en Seine-Saint-Denis, contrairement aux autres départements, le taux de personnes en foyer diminue entre 65 ans et 79 ans. Cela est dû à l'importance des foyers de migrants qui accueillent beaucoup de 60-65 ans et moins de personnes plus âgées. Il augmente pour les 80 ans ou plus (9 %) mais reste inférieur aux moyennes régionale (11 %) et nationale (13 %).

Population âgée et mode de cohabitation en Seine-Saint-Denis en 2009

	Vit seul	Vit en couple	En famille avec enfant(s)	Plusieurs personnes sans famille	En établissement	en habitation mobile ou autre	Total
65 à 79 ans	33 765	55 560	18 132	6 671	3 993	118	118 239
80 ans ou plus	20 516	13 399	2 997	3 264	4 162	21	44 359
65 ans ou plus	**54 281**	**68 959**	**21 129**	**9 935**	**8 155**	**139**	**162 598**
65 à 79 ans	29%	47%	15%	6%	3%	0%	100%
80 ans ou plus	46%	30%	7%	7%	9%	0%	100%
65 ans ou plus	**33%**	**42%**	**13%**	**6%**	**5%**	**0%**	**100%**

Source : RP 2009

Près de 155 000 personnes de 65 ans ou plus habitent un logement « ordinaire ».

En 2009, environ 54 000 personnes de 65 ans ou plus **vivent seules** dans leur logement, soit un **tiers de cette tranche d'âge** et près de la **moitié des ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus**.

42 % vivent en couple, soit 69 000 personnes.

Ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus et population de 65 ans ou plus vivant en ménage selon le mode de cohabitation en 2009

	Ménages de 65 ans ou plus				Population de 65 ans ou plus			
	Seine-Saint-Denis		Île-de-France		Seine-Saint-Denis		Île-de-France	
	Effectifs		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Personne seule	54 281	49%	514 436	51%	54 281	35%	514 436	37%
Plusieurs personnes sans famille	1 993	2%	18 552	2%	9 935	6%	72 653	5%
en famille	53 719	49%	472 861	47%	90 089	58%	818 454	58%
Ensemble des ménages	109 993	100%	1 005 849	100%	154 305	100%	1 405 543	100%

Source : RP 2009

21 000 personnes âgées vivent avec leur(s) enfant(s). Cette spécificité séquano-dionysienne mérite l'attention car elle impacte le niveau de vie des familles, les possibilités de maintien à domicile etc. **Hors institution**, **14 %** des personnes de plus de 65 ans vivent avec leurs enfants. Cette solidarité familiale est moindre ailleurs avec **9 %** en moyenne **régionale** et **8 %** en moyenne **nationale**. Une centaine (114) de personnes de 65 ans ou plus vivent chez leur parent Cette situation est plus fréquente au nord-ouest qu'au sud-est du département.

Près de 10 000 personnes de plus de 65 ans, soit **6 % des personnes âgées en ménages, vivent dans des ménages composés de plusieurs personnes sans lien de parenté**.

Population de 65 ans ou plus et mode de cohabitation en 2009

Bassins gérontologiques	Vit seul	Vit en couple	En famille avec enfant(s)	Plusieurs personnes sans famille
Nord-Est	*11 115*	*17 027*	*5 154*	*2 402*
Sud-Est	*12 759*	*19 170*	*3 970*	*2 249*
Sud-Ouest	*16 767*	*19 567*	*5 763*	*2 770*
Nord-Ouest	*13 641*	*13 195*	*6 242*	*2 514*
Nord-Est	31%	48%	14%	7%
Sud-Est	33%	50%	10%	6%
Sud-Ouest	37%	44%	13%	6%
Nord-Ouest	38%	37%	18%	7%

* quelque soit l'âge de l'enfant

Source : RP 2009

Le mode de cohabitation et de logement sont fondamentaux pour permettre ou pas un maintien à domicile de façon décente. En Seine-Saint-Denis, si les personnes vivant seules ou en couple sans enfants sont majoritaires, la cohabitation avec les enfants est plus fréquente qu'ailleurs. Avec la présence de foyers de migrants, la vie en institution est une autre des spécificités de notre territoire. Toutefois, à 80 ans ou plus, la part de personnes âgées en institution est moindre que dans les autres départements franciliens.

Quel impact sur les politiques de solidarité ?

La question du maintien à domicile nécessite une approche spécifique du fait de la présence de familles. L'accompagnement des aidants mérite d'être, plus qu'ailleurs, approfondi. De

plus étant donné l'accroissement des effectifs des populations les plus âgées, les métiers d'aide à la personne seront à développer et pourraient correspondre aux compétences de la population active sans emploi du département.

Compte tenu des caractéristiques sociales des personnes âgées en Seine-Saint-Denis, la hausse attendue de la population âgée pourrait générer une forte pression sur les politiques de solidarité en faveur des seniors.
Rappelons ainsi que **23,2 % des personnes âgées de plus de 75 ans bénéficient de l'APA en Seine-Saint-Denis** alors que cette part oscille entre 13,2 % et 18,5 % dans les autres départements franciliens.
Les études de l'INSEE et l'IAU anticipent surtout une **croissance des personnes âgées de 80 ans et plus**, dont l'autonomie décroit et les besoins de soutien augmentent.

Des personnes âgées plus aisées que l'ensemble de la population mais aux revenus les plus faibles d'Ile-de-France ; des perspectives inquiétantes pour les futurs retraités

Taux de pauvreté à 60 % selon l'âge des individus en 2009

	Moins de 20 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 64 ans	65 ans ou plus	Ensemble
Paris	20,5	23,1	12,1	13,0	7,2	14,0
Hauts-de-Seine	13,7	15,5	8,5	9,1	5,9	10,1
Seine-Saint-Denis	**31,5**	**27,3**	**18,8**	**20,2**	**10,9**	**22,7**
Val-de-Marne	18,3	18,1	11,7	11,3	6,0	12,8
Seine-et-Marne	13,5	12,2	8,6	7,9	5,5	9,4
Yvelines	10,4	10,4	7,3	6,4	3,8	7,4
Essonne	14,0	12,4	8,9	7,9	4,2	9,4
Val-d'Oise	18,7	15,7	11,1	11,2	6,5	13,0
Île-de-France	17,8	17,2	11,1	11,1	6,3	12,5
France métropolitaine	18,8	18,1	12,6	11,9	9,5	13,5

Champ : ménages fiscaux (hors ménages en logement collectif et sans abri) dont le revenu déclaré est positif ou nul.
Source : Insee, Revenus disponibles localisés (RDL).

Près de 11 % des 65 ans ou plus vivent sous le seuil de pauvreté, témoignant ainsi de la fragilité des personnes âgées de Seine-Saint-Denis par rapport à la région mais de leur situation plus favorable que l'ensemble de la population.

Au vu de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), la pauvreté est plus prégnante à l'ouest du département

En 2010, 12 571 personnes bénéficiaient des minimas vieillesse (Allocation supplémentaire vieillesse et Allocation de solidarité aux personnes âgées) en Seine-Saint-Denis, soit 5,6 % des personnes âgées (pour une moyenne régionale de 3,6 %). Les bénéficiaires sont plus représentés à l'ouest du département dans les villes de Plaine Commune ainsi qu'à Bobigny et Clichy-sous-Bois.

Taux* de retraités bénéficiant du minimum vieillesse en 2010

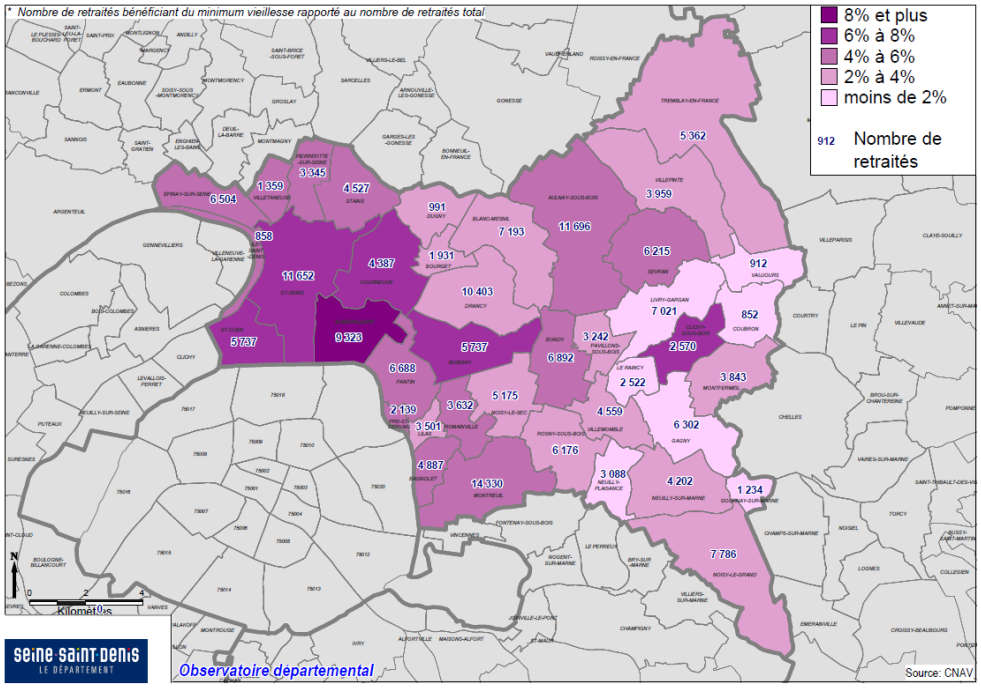

Une faiblesse des revenus des personnes âgées de Seine-Saint-Denis par rapport à leurs voisins franciliens

Il en est de même pour l'analyse des revenus fiscaux qui permettent des comparaisons communales. En effet, tandis que le revenu fiscal médian annuel par unité de consommation plafonne à 15 000 € pour l'ensemble de la population séquano-dionysienne, il monte à près de 17 000 € pour les personnes de 60 à 74 ans et à 18 500 € pour les 75 ans ou plus. Cet écart est important dans l'absolu. Il l'est d'autant plus qu'il ne se retrouve pas dans les autres départements d'Ile-de-France où les niveaux de revenus des personnes âgées sont assez proches de ceux de l'ensemble des habitants.

Cet écart ne doit néanmoins pas faire oublier la faiblesse des revenus des personnes âgées de Seine-Saint-Denis par rapport à leurs voisins franciliens. C'est en Seine-Saint-Denis que les seuils de revenus sont les plus faibles d'Ile-de-France. Ils sont aussi les plus bas en France à l'exception du revenu médian des 75 ans ou plus.

Médiane et 1er décile des revenus fiscaux annuels de 2009 par UC* et âge du déclarant

	Revenu médian			Revenu du 1er décile		
	Ménages de 50-59 ans	Ménages de 60-74 ans	Ménages de 75 ans ou plus	Ménages de 50-59 ans	Ménages de 60-74 ans	Ménages de 75 ans ou plus
Paris	24 142 €	25 412 €	26 057 €	5 147 €	6 517 €	9 153 €
Hauts-de-Seine	25 763 €	24 513 €	25 582 €	7 516 €	7 807 €	10 909 €
Seine-Saint-Denis	**16 021 €**	**16 812 €**	**18 519 €**	**4 091 €**	**5 336 €**	**8 143 €**
Val-de-Marne	22 539 €	22 646 €	21 961 €	6 664 €	8 101 €	10 397 €
Seine-et-Marne	23 530 €	23 040 €	20 083 €	9 059 €	10 429 €	10 831 €
Yvelines	27 480 €	26 771 €	25 179 €	10 235 €	10 617 €	12 529 €
Essonne	25 253 €	25 589 €	23 085 €	8 797 €	10 607 €	11 953 €
Val-d'Oise	22 086 €	21 873 €	20 775 €	6 947 €	8 063 €	10 139 €
Ile-de-France	23 221 €	23 182 €	22 772 €	6 591 €	7 761 €	10 294 €
France métropolitaine	21 090 €	20 032 €	17 127 €	7 139 €	9 134 €	9 447 €

* UC: Unité de Consommation

Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux des ménages

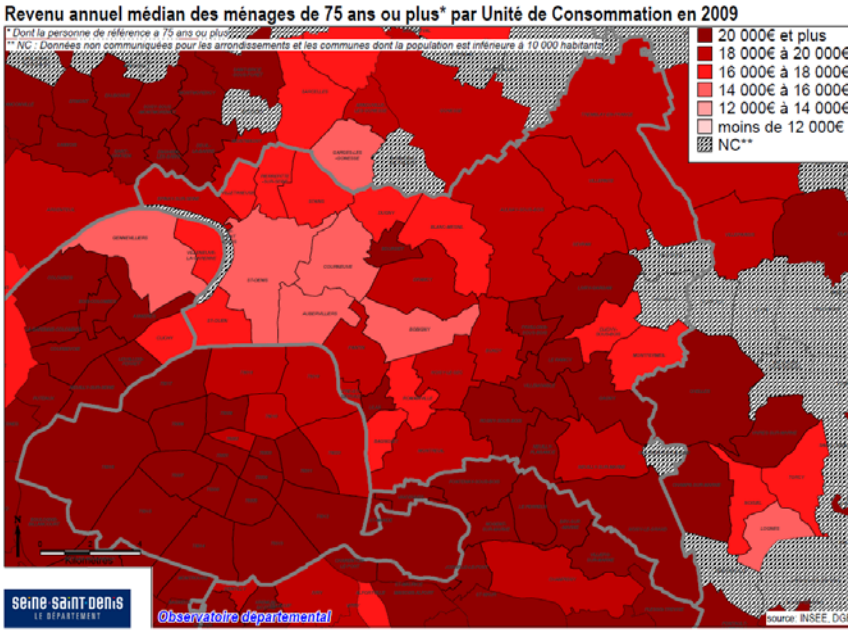

D'importants écarts se lisent à l'échelle infra départementale. Les communes de la moitié est du département accueille les revenus les plus élevés, à l'exception de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, tandis que les communes de l'ouest se caractérisent par des revenus très faibles des personnes âgées, en continuité avec la situation de certaines communes des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise.

Des éléments préoccupants pour l'avenir

Le premier point porte sur la **relative faiblesse de l'augmentation des revenus des personnes âgées de Seine-Saint-Denis entre 2001 et 2009**. Les revenus des ménages fiscaux de 60 ans ou plus ont certes progressé entre 2001 et 2009 tant pour la médiane que pour le 1er décile. Mais ils ont moins augmenté que dans les autres départements d'Ile-de-France et ceci sans tenir compte de l'inflation. Nous constatons donc une aggravation des écarts inter départementaux puisqu'en Seine-Saint-Denis les revenus sont déjà les plus bas.

Evolution du revenu fiscal localisé annuel par Unité de Consommation entre 2001 et 2009

	Revenu médian			Revenu du 1er décile		
	Ménages de 50-59 ans	Ménages de 60-74 ans	Ménages de 75 ans ou plus	Ménages de 50-59 ans	Ménages de 60-74 ans	Ménages de 75 ans ou plus
Paris	2 606 €	5 327 €	5 458 €	688 €	1 042 €	1 480 €
Hauts-de-Seine	4 218 €	4 585 €	4 812 €	2 118 €	1 834 €	1 580 €
Seine-Saint-Denis	**1 802 €**	**1 923 €**	**2 979 €**	**477 €**	**546 €**	**836 €**
Val-de-Marne	2 225 €	3 919 €	3 856 €	818 €	726 €	1 625 €
Seine-et-Marne	3 191 €	5 191 €	4 398 €	1 739 €	1 953 €	2 561 €
Yvelines	4 336 €	5 369 €	5 409 €	2 778 €	1 998 €	2 868 €
Essonne	2 905 €	5 095 €	4 987 €	1 360 €	1 582 €	2 708 €
Val-d'Oise	2 699 €	4 039 €	3 834 €	1 407 €	1 507 €	1 773 €
Ile-de-France	2 899 €	4 371 €	4 337 €	1 245 €	1 282 €	1 844 €
France métropolitaine	3 550 €	5 001 €	3 610 €	1 528 €	1 921 €	2 364 €

Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux des ménages
* UC: Unité de Consommation

Fait aggravant, **la hausse des revenus a profité aux personnes âgées les plus aisées, le revenu du 1er décile augmentant peu**.

L'évolution des revenus est différenciée selon les communes, renforçant les disparités infra départementales. Dans plusieurs communes, les revenus des ménages âgés les plus précaires (1er décile) ont diminué entre 2001 et 2009 : à Neuilly-sur-Marne, Rosny-sous-Bois, Pantin et Drancy pour les 60-74 ans et à Montfermeil, Stains et Clichy-sous-Bois pour les 75 ans et plus.

Autre point de vigilance, c'est **l'extrême précarité des personnes âgées les plus pauvres en Seine-Saint-Denis** et son aggravation. Le rapport entre le revenu du 1er décile (les 10% les plus pauvres) et le revenu médian national s'accroit inversement à l'âge. S'il est d'environ 2 pour les plus de 75 ans en Seine-Saint-Denis, il monte à plus de 5 pour les personnes âgées de 50 à 59 ans. Cette aggravation se retrouve dans tous les territoires, avec une intensité particulière dans notre département.

Rapport à la médiane métropolitaine de la tranche d'âge du 1er décile en 2009

	Ménages de 50-59 ans	Ménages de 60-74 ans	Ménages de 75 ans ou plus
Paris	4,1	3,1	1,9
Hauts-de-Seine	2,8	2,6	1,6
Seine-Saint-Denis	**5,2**	**3,8**	**2,1**
Val-de-Marne	3,2	2,5	1,6
Seine-et-Marne	2,3	1,9	1,6
Yvelines	2,1	1,9	1,4
Essonne	2,4	1,9	1,4
Val-d'Oise	3,0	2,5	1,7
Ile-de-France	3,2	2,6	1,7
France métropolitaine	3,0	2,2	1,8

Source : Insee-DGI, Revenus fiscaux des ménages

Le troisième point de vigilance **pose la question des revenus des « futures personnes âgées » de Seine-Saint-Denis**. En effet, les revenus des personnes aujourd'hui en activité sont nettement plus bas que ceux des personnes âgées en Seine-Saint-Denis, ce qui n'est pas le cas au niveau régional. En Ile-de-France, le revenu fiscal médian annuel par unité de consommation des ménages de 75 ans et plus est inférieur à celui des ménages de 60 à 74 ans, lui-même inférieur à celui des ménages « actifs ». Les futures personnes âgées de Seine-Saint-Denis ont des revenus très faibles et risquent de se retrouver dans une situation complexe au moment de la retraite (parcours professionnel avec des coupures, réformes des retraites…). On peut donc anticiper que le niveau de revenus des personnes âgées de Seine-Saint-Denis, déjà le plus bas d'Ile-de-France, va diminuer, générant une pression supplémentaire sur les politiques de solidarité. Cette tendance à la baisse concerne le revenu médian, mais aussi le revenu du 1er décile, c'est-à-dire celui des 10% les plus pauvres.

Avec 22,7 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, la Seine-Saint-Denis est le département le plus pauvre de France métropolitaine.

Si le taux de pauvreté de la population âgée (11 % pour les plus de 65 ans) reste inférieur aux taux constatés pour d'autres tranches d'âge en Seine-Saint-Denis, il est nettement supérieur à la moyenne régionale (6,3 % pour les plus de 65 ans). Dans un contexte d'accroissement des inégalités de revenus, l'analyse des revenus fiscaux montre une fragilisation de la situation financière des futurs retraités de Seine-Saint-Denis : d'une part la législation évolue vers un durcissement des règles de calcul des pensions de retraites et d'autre part, les revenus des personnes aujourd'hui en activité sont plus bas encore que les revenus des personnes en retraite (ce qui n'est pas le cas au niveau régional).

Face à cette situation inquiétante, de nouvelles solutions sont à rechercher : citons par exemple la location ou la vente de leur bien immobilier ou d'une partie pour les propriétaires, le recours au logement social, déménager dans un logement plus petit, la colocation etc.